

Modalités d'inscription :

Veillez retourner la fiche d'inscription signée, ainsi que l'autorisation de publication de l'image (à télécharger sur le site internet/Sharepoint/réseaux sociaux) à **crobic@uco.fr**. Possibilité de participer dans plusieurs catégories.

Création littéraire : écrire une nouvelle ou une poésie sur le thème « Reconnexion » en 2500 mots maximum. Le texte doit comporter un titre, être écrite en français, dactylographiée en police calibri et taille 11, paginée et doit comporter l'indication du nombre de mots. La nouvelle doit être déposée en pdf par mail. PRIX : un chèque cadeau livre d'une valeur de 150€.

Photographie : photo unique ou série (jusqu'à 5 photographies acceptées) sur le thème proposé, avec texte de présentation et/ou note d'intention qui permettent de comprendre votre démarche. Les photos sont à envoyer en HD, via wetransfer. PRIX : tirage(s)/encadrement d'une valeur de 150€.

Court-métrage : durée autorisée maximum de 5 min. Tout genre accepté. Respecter le thème du concours (reconnexion). A envoyer sous forme de fichier numérique de type .mp4, .avi ou .mov. PRIX : abonnement Ciné-pass, d'une valeur de 150€.

Arts-vivants (danse, théâtre, performance) : réaliser une vidéo de sa prestation scénique, filmée en plan fixe large et d'une durée de 5 minutes maximum, sur le thème du concours et l'envoyer via wetransfer. Être disponible en avril pour une représentation sur le campus de Nantes, lors du mini-festival « Traces ». Durée acceptée : 20 min. PRIX : abonnement spectacles (théâtre, danse...) d'une valeur de 150€.

Musique : étudiant·e seul·e, ou un groupe composé pour moitié d'étudiant·e·s UCO Nantes. Enregistrer entre 2 et 4 titres originaux sur le thème «reconnexion» à envoyer sur support physique (cd ou clé USB). Être disponible en avril pour une représentation sur le campus de Nantes, lors du mini-festival « Traces ». PRIX : Places de concerts (ex : Stéréolux) d'une valeur de 150€.

Informations légales :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi n°2018493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les participants sont informés que les données à caractère personnel les concernant sont enregistrées dans le cadre de ce concours et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation selon les modalités du présent règlement.

Autorisations et responsabilités :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, ou dommages causés à l'œuvre envoyée.

Les concurrents autorisent, pour une durée de 5 ans, l'UCO Nantes à utiliser librement les œuvres qui lui auront été adressées pour publication, reproduction et représentation sur différentes formes de supports écrit, électroniques ou audiovisuelles. Ces utilisations ne pourront donner lieu à un versement de droit d'auteur dans le cadre des conditions définies dans le règlement du concours.

Dans le cadre de l'application de son droit moral, l'étudiant peut demander à tout moment le retrait d'utilisation de son œuvre.

Respect du règlement :

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours, qui seront définitives et exécutoires. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.